



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-9276>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **25-9276**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : ANSES

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations d'assurance complémentaire santé à destination du personnel de l'ANSES

Description : Prestations d'assurance complémentaire santé en faveur des agents et des retraités de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) et de leurs ayants droit.

Identifiant de la procédure : 0595bfc6-7c8c-4a9a-9f1b-e97b1994e838

Identifiant interne : 24FCS024

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Le présent marché est passé en procédure d'appel d'offre ouvert par un pouvoir adjudicateur en application des dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique. Il a pour objet la mise en place d'un régime collectif « Complémentaire Santé » en faveur des agents et des retraités de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) et de leurs ayants droit. Il s'agit d'un marché de services fractionné comprenant une tranche ferme et deux tranches optionnelles. Le marché n'est pas alloti pour des motifs techniques (conclusion de 5 contrats d'assurance liés et interdépendants qui ne peuvent être exécutés que par un seul et même titulaire).

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 66512000 Services d'assurances accidents et maladie

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les autres motifs d'exclusions figurent dans le DCE (règlement de la consultation)

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Prestations d'assurance complémentaire santé à destination du personnel de l'ANSES.

Description : Le marché a pour objet la mise en place d'un régime collectif « Complémentaire Santé » (remboursements de frais de soins de santé occasionnés par une atteinte à l'intégrité corporelle de l'assuré ou lié à la maternité, en complément du régime légal de base) en faveur des agents et des retraités de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) et de leurs ayants droit. Ce régime comprend 5 contrats liés : 1.Un contrat socle reprenant le panier de soins issus de l'accord interministériel conclu le 26 février 2022 (dénommé socle ci-après), obligatoire pour les agents actifs de l'ANSES; 2.Un contrat socle, identique au précédent, facultatif pour les retraités de l'ANSES; 3.Un contrat socle, identique au précédent, facultatif pour les ayants droit (tant des agents actifs que des retraités de l'ANSES); 4.Un contrat pour le régime optionnel facultatif; 5.Un contrat pour une surcomplémentaire facultative. Les garanties sont conformes au cahier des charges des contrats responsables et solidaires, y inclus la réforme du « 100% santé » pour le socle et le régime optionnel ainsi qu'au panier de soins de l'accord interministériel conclu le 26 février 2022 pour le socle obligatoire. Pour les agents actifs de l'ANSES, la participation de l'employeur correspond à: 50% de la cotisation d'équilibre pour le socle obligatoire; 50% du prix de l'option dans la limite de 5 euros. Les retraités de l'ANSES et les ayants de droit ne bénéficient pas de la participation de l'employeur. Il s'agit d'un marché de services fractionné et non alloti, comprenant une tranche ferme et deux tranches optionnelles. La tranche ferme correspond à la mise en place du régime collectif « Complémentaire Santé » comprenant le socle interministériel, le régime optionnel avec 2 niveaux et la surcomplémentaire pour les agents de l'ANSES, ses retraités et leurs ayants droit. Les 2 tranches optionnelles concernent la gestion de chacun des 2 fonds par le titulaire (fonds d'aide aux retraités et fonds d'accompagnement social). L'acheteur se réserve la possibilité de notifier au titulaire du marché le déclenchement de la tranche optionnelle pour chacun des 2 fonds mentionnés ci-dessus. Le délai pour affermir chacune des tranches optionnelles est fixé au plus tard au 1er mars 2026 Le marché prend effet à compter de sa date de notification pour une période initiale allant jusqu'au 31/12/2027, comprenant : -Une phase préparatoire à compter de la date d'effet du marché jusqu'au 31/12/2025, pour sécuriser la mise en place effective des contrats au 1er janvier 2026. Elle ne donne pas lieu à rémunération du titulaire. -La mise en place du régime collectif « Complémentaire Santé » de l'ANSES à compter du 1er janvier 2026 pour une période de 24 mois. A l'issue de cette période initiale, le marché est reconductible tacitement au maximum 4 fois pour de nouvelles périodes de 12 mois. La décision de ne pas reconduire le marché devra être notifiée au titulaire par tout moyen permettant d'en garantir la date de réception au plus tard 6 mois avant la date anniversaire de tacite reconduction. Cette décision n'ouvrira droit à aucune indemnisation et s'imposera au titulaire qui ne pourra pas la contester. Le détail des prestations est défini dans le cahier des clauses particulières.

Identifiant interne : LOT 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66512000 Services d'assurances accidents et maladie

Options :

Description des options : Le marché comprend 2 tranches optionnelles concernant la gestion par le titulaire de chacun des 2 fonds :fonds d'aide aux retraités et fonds d'accompagnement social. Le délai pour affermir chacune des tranches optionnelles est fixé au plus tard au 1er mars 2026.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Anses 14 Rue pierre et marie Curie

Ville : Maisons-Alfort

Code postal : 94700

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 30/06/2025

Durée : 78 Mois

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Conditions définies à l'article 4.1 du règlement de la consultation

Description : Conformément à l'article 7 du décret 2022-633 du 22 avril 2022, le marché public sera conclu par l'Anses avec des organismes relevant des catégories suivantes : 1° Mutuelles ou unions relevant du livre II du code de la mutualité ; 2° Institutions de prévoyance relevant du titre III du livre IX du code de la sécurité sociale ; 3° Entreprises d'assurance mentionnées à l'article L. 310-2 du code des assurances

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Rapport entre la qualité des garanties et le tarif proposé (détail des sous critères définis dans le règlement de la consultation) 30%

Critère :

Type : Qualité

Description : Maitrise financière des contrats (détail des sous critères définis dans le règlement de la consultation) 30%

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de gestion des contrats et des services (détail des sous critères définis dans le règlement de la consultation) 30%

Critère :

Type : Qualité

Description : Diversité et qualité des actions de prévention et d'action sociale conduites en direction des bénéficiaires des contrats (détail des sous critères définis dans le règlement de la consultation) 10%

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2613393&orgAcronyme=h8j>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2613393&orgAcronyme=h8j>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 17/03/2025 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 18/03/2025 à 10:00

Lieu : Anses siège à Maisons-Alfort

Informations complémentaires : Date et heure indicatives; les personnes étrangères à l'Anses ne sont pas autorisées à assister à l'ouverture des offres.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : -Référé précontractuel (articles L.551-1 et suivant du code de justice administrative) avant la signature du contrat ; - Recours en contestation de validité du marché conclu dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées ; - Référé contractuel (articles L. 551-13 et suivants) dans un délai de trente et un jours à compter de la parution de l'avis d'attribution ou, à défaut de parution, six mois à compter du lendemain de la conclusion du marché.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de Melun

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Melun

Numéro d'enregistrement : 177707049

Adresse postale : 43, rue du général de Gaulle case postale 8630

Ville : melun

Code postal : 77008

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.tamelun@juradm.fr

Téléphone : +33 160566630

Télécopieur : +33 160566610

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : ANSES

Numéro d'enregistrement : 13001202400183

Adresse postale : 14 rue pierre et marie curie

Ville : Maisons-alfort

Code postal : 94701

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Adresse électronique : lydia.musilli@anses.fr

Téléphone : +33 156291597

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Greffe du tribunal administratif de Melun

Numéro d'enregistrement : 17770704900017

Adresse postale : 43, rue du général de Gaulle case postale 8630

Ville : melun

Code postal : 77008

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.tamelun@juradm.fr

Téléphone : +33 160566630

Télécopieur : +33 160566610

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : b3a1af07-b38b-4989-a2c4-504cf58589fd - 04

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 24/01/2025 à 17:06

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/01/2025